Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 25 (1979)

Heft: 12

Rubrik: L'Ajoie a accueilli le 57e Congrès des Suisses de l'étranger du 24 au

26.8.79

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

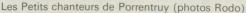
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'Ajoie a accueilli le 57^e Congrès des Suisses de l'étranger du 24 au 26.8.79







Notre président, M. A. Weber en discussion avec le président F. Lachat

C'est en effet dans cette magnifique région du tout nouveau canton du Jura que se sont rencontrés durant 3 jours des Suisses de 5 continents, où l'Europe était fortement représentée, pour débattre du projet de révision totale de la Constitution fédérale, thème central de ces journées.

Sous la présidence du Conseiller national Alfred Weber, l'assemblée plénière permit de rapprocher non seulement les Suisses de l'étranger avec nos autorités fédérales, ainsi qu'avec les notables du Jura et les édiles de la ville de Porrentruy, mais ouvrit un dialogue qui à long terme devrait être important entre le Président de la Confédération, Monsieur Hans Hürlimann, et le Président du Gouvernement du Jura, Monsieur François Lachat. D'aucuns parlent d'une «journée historique» en mettant en évidence les rapports humains qui se sont créés dans le cadre de ce congrès, sur le plan interne helvétique, et nous sommes fiers de penser que les Suisses de l'étranger sont à l'origine d'un rapprochement qui devra encore se concrétiser dans les faits.

Réunis à Porrentruy, quelque 400 Suisses de l'étranger ont suivi avec beaucoup d'intérêt les différentes manifestations qui débutèrent le vendredi après-midi; le jeudi et la matinée du vendredi étant consacrés traditionnellement à des séances de la Commission des Suisses de l'étranger et de souscommissions.

Alors qu'une grande partie des congressistes ont visité la ville fort attrayante, un petit nombre d'Helvètes, dignes successeurs de Guillaume Tell, se sont rendus à Bressaucourt pour un tir à l'arbalète qui connut un vif succès et où des représentantes féminines égalèrent, voire dépassèrent dans bien des cas les performances de leurs compagnons.

La traditionnelle heure des questions du Secrétariat des Suisses de l'étranger, permit un échange de vues fort intéressant, touchant des domaines aussi variés que la Constitution fédérale, les assurances sociales et maladie, les problèmes militaires, la nationalité, etc., à laquelle participèrent bon nombre de spécialistes de l'Administration fédérale que nous remercions de leur précieuse collaboration.

L'ouverture officielle du Congrès, qui devait se dérouler initialement dans le pré face à la tour du

Château, dut être organisée dans les vastes couloirs de cet établissement, car l'après-midi ne fut guère clément, la pluie ne cessant qu'un quart d'heure avant le début officiel du Congrès. Malgré un vent vif et frais, un rayon de soleil permit au dernier moment de se rassembler sur l'esplanade du Château pour entendre les messages du Maire de Porrentruy, Monsieur Gabriel Theubet, qui évoqua l'histoire de la cité, puis du Président François Lachat, qui se déclara fort touché que les Suisses de l'étranger aient choisi l'an I du Canton du Jura pour y tenir leurs



Le Maire de Porrentruy, M. Gabriel Theubet

assises et il rappela que lors de la consultation fédérale du 24.9. 1978, permettant l'adhésion du nouveau canton dans la Confédération, ce n'est pas moins de 4607

Suisses de l'étranger qui ont usé de leur droit de vote en cette mémorable circonstance, et qu'à partir du 1er janvier 1980, les Jurassiens de l'étranger jouiront des droits politiques en matière cantonale, pour autant qu'ils demandent à s'inscrire dans le registre des électeurs de leur commune d'origine.

Cette très agréable manifestation, agrémentée par la fanfare municipale et les petits chanteurs de Porrentruy, fut suivie d'un apéritif offert par la Commune à l'intérieur du Château.

Avant de passer à l'assemblée plénière du samedi, apprenez que la partie récréative fut fort animée dans la halle de Courtemaîche où un succulent repas attendait les convives avant de passer à la danse avec l'orchestre fort connu «New Rag Time». Auparavant on avait apprécié les groupes de chansons «les Baladins» et «les Vieilles Chansons de Porrentruy», entrecoupées d'un concert par le «Groupe de musique champêtre de Alle» qui enthousiasma. Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette manifestation, tout spécialement au Maire de Courtemaîche, Monsieur Yves Monnerat, qui s'adressa aux congressistes.

L'excursion du dimanche, précédée d'un culte œcuménique emmena les congressistes aux somptueuses grottes de Réclère qui







Partie du cortège



M. Gerardo Broggini

resteront un évènement gravé dans de nombreuses mémoires, avant de gagner Saint-Ursanne par la France en traversant le Clos du Doubs. Après la visite du Cloître et l'allocution du Maire, Monsieur Charles Moritz, chacun put apprécier une fine goutte offerte par le canton du Jura et la commune de Saint-Ursanne. avant de se répartir dans divers restaurants où les deux jeunes accordéonistes Nicole et Jacky, bien connus de nombreux Suisses de l'étranger, animèrent la dégustation des mets raffinés de la

La clôture du Congrès se déroula au Col des Rangiers devant le monument dédié aux soldats suisses de la guerre 1914–1918.

Assemblée plénière

Ouverte par le Président de l'Organisation des Suisses de

l'étranger, Monsieur Alfred Weber, Conseiller national, qui introduisit le thème central:

«Les Suisses de l'étranger face au projet de la révision totale de la Constitution fédérale»,

il fut suivi de Monsieur Gerardo Broggini, Professeur à l'Université catholique de Milan, qui fit une présentation globale de ce projet tant discuté. Le Directeur du Secrétariat des Suisses de l'étranger, Monsieur Marcel Ney, informa l'assistance de l'article 45 bis actuellement en vigueur dans la Constitution, qui n'est pas repris dans le projet, et indiqua les conséquences qui découleront de l'abandon éventuel de cet article qui est l'une des bases juridiques touchant les Suisses de l'étranger, en même temps qu'une reconnaissance de l'existence par le peuple suisse de la «5e Suisse».

Durant la Commission des Suisses de l'étranger



Lors de la soirée à Courtemaîche



Les trois orateurs suivants se sont penchés sur des thèmes âprement discutés à l'heure actuelle, en demandant que leurs revendications soient étudiées en rapport avec le projet constitutionnel, voire qu'une modification de la Constitution actuelle soit prise en considération:

- Relation de droit international public, présenté par le Professeur Schneider, Président de l'Université de Mayence, République fédérale allemande.
- Action nationalité (reconnaissance de la nationalité suisse des enfants nés à l'étranger de mère suisse et de père étranger), demande formulée par Madame Ilse Frei, Anvers, Belgique, membre de la Commission des Suisses de l'étranger.
- Droits politiques des Suisses de l'étranger; Monsieur Carlo Goetz, Milan, Italie, membre de la Commission des Suisses de l'étranger, a présenté les raisons qui devraient conduire à l'exercice de ce droit par correspondance depuis l'étranger.

Ils furent suivis de Monsieur Max Brändle, Professeur à l'Université de Brisbane, Australie, membre de la Commission des Suisses de l'étranger, qui montra la manière dont les Suisses vivant aux antipodes ressentent les problèmes touchant la révision de la Constitution fédérale; quant à Monsieur Jean-Louis Gilliéron, Paris, il plaida pour une représentation des Suisses de l'étranger au Parlement fédéral, voire au Conseil des Etats. Une note gaie fut apportée par Monsieur John Bitterli, ancien Suisse des Etats-Unis, qui après

Une brochure illustrée comportant l'ensemble des discours et allocutions présentés à Porrentruy peut être acquise pour le prix de Fr. s. 10.— auprès du Secrétariat des Suisses de l'étranger, Alpenstr. 26, CH—3000 Berne 16, frais de port en sus, jusqu'à épuisement du stock.

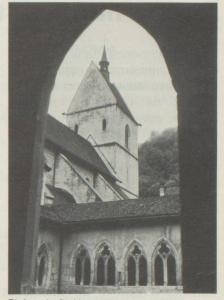


Rencontre Grande-Bretagne-Australie

avoir présenté les difficultés qui frappent les personnes bénéficiant de rentes étrangères versées en Suisse vu la situation des changes, entama la chanson favorite de la guerre 14-18 «la petite Gilberte de Courgenay», dont le refrain fut repris en chœur par l'assemblée. L'état actuel des travaux touchant la révision de la Constitution fédérale ainsi que l'historique qui a conduit à cette dernière, fut présenté de manière fort brillante par le Directeur de la division de justice, Monsieur Joseph Voyame, originaire du canton du Jura.

Ce fut ensuite au tour de Monsieur Paul Schaffroth, Président central de la Nouvelle Société Helvétique, d'apporter à l'assemblée les salutations de cette société qui a créé

Le Président de la Confédération accompagné de M^{me} et M. Jean Heer ainsi que de l'Ambassadeur Jimmy Martin. (Fotos Rodo)



Cloître de St-Ursanne

l'Organisation des Suisses de l'étranger en 1916.

Une allocution fort attendue vînt clore les débats, celle du Président de la Confédération, Monsieur Hans Hürlimann, Conseiller fédéral, Chef du Département de l'intérieur, qui parla d'abord du nouveau canton, en déclenchant les applaudissements nourris de l'assemblée en déclarant: «Ce canton du Jura qui est aussi le nôtre».

Il se pencha ensuite sur divers problèmes liés au thème principal en assurant que les vœux émis à Porrentruy seront examinés.

Le 58° Congrès des Suisses de l'étranger se tiendra à Locarno, à fin août 1980; nous vous y attendons ...

Lucien Paillard

